

NATIONS UNIES

ОБЪЕДИНЕННЫЕ НАЦИИ

UNITED NATIONS

**COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE**

**ЕВРОПЕЙСКАЯ ЭКОНОМИЧЕСКАЯ
КОМИССИЯ**

**ECONOMIC COMMISSION
FOR EUROPE**

SÉMINAIRE

СЕМИНАР

SEMINAR

COMITÉ DES ÉTABLISSEMENTS
HUMAINS

Dixième Conférence sur la recherche
urbaine et régionale

Bratislava (Slovaquie), 22 et 23 mai 2006



Distr.
GÉNÉRALE

ECE/HBP/SEM.54/3
2 mars 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Document de travail sur le thème II

COMMENT LA POLYCENTRICITÉ DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL PEUT-ELLE AMÉLIORER L'INTÉGRATION FONCTIONNELLE?

Document de travail établi par M. Karel Maier (République tchèque),
M. Joao Mourato (Portugal) et M^{me} Judith Ryser (Royaume-Uni)

*«L'espace est l'expression de la société. Étant donné que nos sociétés subissent
une transformation structurelle, il est raisonnable de présumer que de nouvelles formes
spatiales sont en train d'émerger, à l'instar des processus qui y sont associés.»*

Manuel Castells (1996)

Résumé analytique

Ce document explore le concept de polycentricité et sa contribution attendue à une intégration sociale et un développement territorial plus équilibrés à différentes échelles spatiales. Il traite en particulier de l'influence des villes, qui favorisent la compétitivité, l'innovation et la croissance en exploitant la synergie des réseaux polycentriques de coopération, de coordination et de complémentarité. Il aborde en outre la question de la gouvernance et des partenariats, en se penchant notamment sur la meilleure manière dont ces deux éléments peuvent aider à la mise en œuvre du développement polycentrique.

I. LE CONCEPT DE POLYCENTRICITÉ: ENSEIGNEMENTS

1. La définition de la polycentricité est loin d'être claire ou consensuelle, ce qui ouvre grand la voie à une application imprécise et, occasionnellement, à un mauvais usage du terme. On a tendance à opposer la polycentricité aux systèmes hiérarchiques des villes. Il faut reconnaître que sa signification est entièrement fonction du contexte – autrement dit, elle dépend des caractéristiques territoriales et démographiques de chaque pays, de son schéma de développement urbain, de son organisation institutionnelle et ainsi de suite. Plus généralement, la polycentricité peut renvoyer aux concentrations spatiales multiples de pratiquement toute activité humaine à toutes les échelles.

2. Comme définition de travail, on pourrait dire que le polycentrisme, par opposition au monocentrisme, est un modèle de développement spatial, basé sur des réseaux de villes, qui vise à une meilleure cohésion territoriale et tente de résorber les disparités en la matière en repensant l'allocation des ressources de développement et de production. Il a pour but de limiter les effets néfastes de la surconcentration spatiale à tous les niveaux tout en s'attaquant au problème des disparités cœur-périphérie. Il prévoit un développement économique intégré incluant des territoires que l'organisation urbaine actuelle empêche de participer à la hausse de la croissance et de la compétitivité.

3. Dans la réalité, les systèmes urbains déséquilibrés et les inégalités de développement entre la campagne et la ville sont monnaie courante. L'exode rural et l'urbanisation ont persisté, quoique à des moments et à des rythmes différents et sous des formes spatiales diverses. Dans de nombreux pays, les habitants se sont concentrés dans les grandes villes, parfois au mépris des mesures de restriction en vigueur, ce qui a eu pour effet de créer des disparités territoriales à l'échelle nationale. La suburbanisation et la dispersion sont devenues des phénomènes répandus, avec souvent pour corollaires l'accroissement de la polarisation économique et sociale des agglomérations urbaines, l'affaiblissement des centres-ville et l'établissement volontaire de résidences protégées dans la campagne profonde. Les habitants des régions moins développées qui gagnent les villes à la recherche d'un travail peuvent avoir du mal à s'adapter aux modes de vie urbains. Les habitats précaires et parfois illégaux de ces migrants ont souvent aggravé les problèmes de pauvreté urbaine, renforçant ainsi la tendance des citoyens à s'installer en dehors des villes et à n'y venir qu'en journée pour travailler. Des stratégies de rééquilibrage plus récentes ont tenté de créer des conditions viables dans la campagne pour y retenir ses habitants ou, à l'inverse, soulager la congestion urbaine et le fardeau des migrants urbains. Les politiques de développement polycentrique sont un pas de plus dans cette direction.

4. Le concept de développement urbain polycentrique n'est pas neuf. On peut avancer qu'à l'échelle urbaine toute agglomération polyvalente et différenciée au plan spatial est de nature polycentrique. Une version récente de polycentrisme intra-urbain s'exprime à travers le concept, élaboré par Ebenezer Howard, de groupements urbains constitués de noyaux et de satellites, ou encore dans la doctrine moderniste de la Charte d'Athènes (voir CIAM 1933) qui s'appuie sur des fonctions spatiales distinctes mais néanmoins interdépendantes. La renaissance urbaine contemporaine, qui soutient l'idée d'un développement mixte dans les villes compactes, est le dernier exemple en date de polycentricité intra-urbaine.

5. À l'échelle régionale, les «nouvelles villes» autonomes à fonctions multiples, conçues pour décongestionner les villes britanniques, d'abord, puis les villes françaises, ou encore les «*métropoles d'équilibre*» chères à de Gaulle, en France, peuvent être assimilées à un effort délibéré de polycentrisme régional d'après-guerre. En revanche, les zones d'habitation à fonction unique, nées d'initiatives commerciales privées de développement routier et ferroviaire dans certaines banlieues d'Europe et d'Amérique du Nord, peuvent être considérées comme relevant de la polycentricité dysfonctionnelle. De tout temps, les sociétés ont élaboré des modèles polycentriques intra-urbains et régionaux dans le but de satisfaire leurs besoins de fonctionnalités multiples.

6. La notion de «système urbain polycentrique équilibré» a récemment été intégrée au «Schéma de développement de l'espace communautaire» comme moyen de parvenir à la cohésion économique et sociale dans toute l'Union européenne et au-delà. Elle prône le développement polycentrique pour diluer la concentration excessive de population, la puissance économique, politique et financière, et les fonctions globales les plus compétitives. Elle met toutefois de côté la seule zone d'intégration dynamique d'Europe qui soit compétitive dans l'économie mondiale, à savoir une bande s'étendant de Londres à Milan où se concentrent des fonctions globales à haute valeur ajoutée.

7. Des modes d'urbanisation changeants ont inspiré tout un éventail de théories en matière d'urbanisme. Pour n'en citer que quelques-unes, la théorie du fonctionnalisme de l'École de Chicago a inspiré des modèles gravitaires et leurs fonctions de désagrégation pour expliquer l'exode urbain. Les hexagones de peuplement de Christaller, testés dans le sud de l'Allemagne, peuvent être considérés comme une extension des modes d'habitat basés sur les itinéraires commerciaux traditionnels et les fonctions de marché des villes. De nombreux modèles mathématiques de fonctions urbaines ont suivi la théorie de la place centrale concernant les hiérarchies d'habitats lorsque l'urbanisme a voulu devenir une science. La séparation fonctionnelle, pour des raisons de santé et de sécurité, est devenue moins cruciale avec le déclin des industries lourdes. Les recherches menées dans le domaine de l'urbanisme ont porté sur les insuffisances de la ségrégation spatiale et ont conduit à prôner le développement mixte. La théorie économique a pris le parti des économies d'échelle et de la spécialisation, aboutissant à une concentration spatiale, notamment. Les sciences sociales se sont quant à elles penchées sur l'égalité et l'intégration sociale dans des villes de plus en plus multiculturelles, en se focalisant sur l'accès universel, tant physique que virtuel, aux économies urbaines fondées sur la connaissance. La polycentricité n'est rien d'autre qu'un nouvel instrument qui s'efforce de répondre à ces préoccupations.

8. L'un des traits essentiels de l'économie mondiale moderne réside dans son système d'industries globales qui ont influencé la restructuration de la hiérarchie urbaine dans le monde entier. En passant par plusieurs étapes d'évolution et de croissance économiques, bien des grandes villes du monde ont tendance à se spécialiser dans des types particuliers d'activités financières, de production, de distribution et autres, alors que d'autres villes accueillent des combinaisons complexes d'activités diverses. Dans de nombreux pays de la CEE, les villes sont désormais plus exposées à la concurrence. Elles ont scellé des alliances afin d'accroître leur compétitivité dans une économie qui se mondialise, alors que la concurrence à tout va a entraîné le gaspillage de ressources déjà limitées. Les villes ont été nombreuses à recourir à des réseaux plus étroits de coopération et de complémentarité, y compris transfrontaliers, pour servir leur intérêt mutuel en augmentant leur potentiel. Elles ont tiré profit de projets spécifiques (souvent

liés aux infrastructures de transport) bénéficiant d'un appui national ou international. Même des liens à caractère non spatial tels que le jumelage peuvent offrir aux villes des avantages culturels.

9. Le débat de la présente conférence doit aller au-delà de l'organisation de systèmes résidentiels et de la recherche d'une certaine qualité de vie, pour s'attacher à mobiliser des ressources productives et de développement. Il doit notamment clarifier les rôles respectifs des gouvernements, des parties prenantes privées et des chercheurs dans l'élaboration d'un modèle urbain polycentrique visant à un plus grand équilibre au sein de la région de la CEE.

Questions à aborder

- a) Quels sont les moteurs de développement spontané que l'on peut modifier par des politiques urbaines afin de réduire les problèmes structurels rencontrés par les villes? Dans une optique réaliste, qu'est-ce qui peut être changé dans le système urbain, et par qui? Quelles relations les stratégies urbaines pragmatiques élaborées en réponse à la concurrence entre les villes entretiennent-elles avec la polycentricité?
- b) Comment les stratégies urbaines peuvent-elles être un vecteur de cohésion territoriale, économique et sociale pour servir l'objectif de polycentricité? Un développement qui soit à la fois compétitif sur le plan économique et équitable d'un point de vue social est-il possible dans un monde qui se globalise?
- c) Quelle différence y a-t-il entre une agglomération urbaine multifonctionnelle et un regroupement polycentrique? Qu'est-ce qui distingue un réseau urbain complémentaire d'une hiérarchie de villes multifonctionnelles?
- d) Qu'est-ce qui influence le point de vue des responsables politiques locaux et l'attitude des pouvoirs locaux lorsqu'ils déterminent s'il est préférable d'adopter une stratégie de concurrence ou de coopération?
- e) Pouvez-vous citer des exemples de développement polycentrique dans votre pays et de coopération transfrontière pour éviter les disparités?

II. POLYCENTRICITÉ: ÉCHELLE ET MISE EN ŒUVRE

A. À l'échelle mondiale et continentale

10. À l'échelle mondiale, une polycentricité non spatiale s'est développée entre certaines villes du monde souhaitant participer à l'économie mondiale et y occuper progressivement une position prépondérante. Dominé par New York, Londres et Tokyo, le réseau global des villes du monde pourrait bientôt être rejoint par des villes comme Bangalore et Shanghai.

11. Au Canada, le caractère inégal du développement polycentrique est imputable à la traditionnelle dualité culturelle du pays. La faiblesse des facteurs de production (éducation et compétences) handicape la façade atlantique du Canada, alors que des villes comme Toronto ont adopté une culture de travail en réseau et d'ouverture à l'immigration internationale d'une main-d'œuvre flexible et qualifiée, pour devenir des endroits spécifiques au sein du processus de mondialisation.

12. Les États-Unis comptent un certain nombre de zones d'intégration économique de tout premier plan à l'échelle mondiale. Il s'agit plus d'aires métropolitaines qui se chevauchent que d'exemples véritables de polycentricité. Bien des questions relatives au polycentrisme sont examinées sous l'angle du concept de régionalisme. Depuis les années 90, les États-Unis connaissent une résurgence du régionalisme, sous trois grandes formes: le localisme, le néorégionalisme et la nouvelle stratégie politique appelée «métropolitique». En dépit de leurs différences, ces formes de régionalisme impliquent une coopération et une collaboration entre des secteurs spécifiques (par exemple, l'aménagement du territoire, le développement économique ou encore l'éducation) et par-delà les frontières géographiques, reflétant ainsi deux réalités essentielles: un flux croissant de capitaux, de marchandises et de services liés aux connaissances à travers des frontières toujours plus poreuses, et une approche de la résolution de problèmes fondée sur le partage des responsabilités, dans laquelle une charge n'incombe jamais à une seule personne mais fait intervenir plusieurs individus. Les aires métropolitaines qui vont de Boston à Baltimore ou encore la région qui englobe la Virginie et la Caroline du Nord font partie des places fortes qui génèrent le plus de connaissances, de valeur et de performances. La «Silicon Valley», qui a fait des technologies de l'information et de la communication (TIC) son activité principale, ainsi que d'autres réseaux urbains de Californie peuvent être considérés comme polycentriques. La Silicon Valley maintient sa position prépondérante en s'appuyant sur un solide appui universitaire, l'entrepreneuriat et son propre capital-risque, de même que sur des liaisons mondiales avec les TIC asiatiques. Pourtant, aux États-Unis, la relation entre la mondialisation des activités économiques et la centralisation dans l'espace du contrôle des entreprises semble aboutir à des types d'organisation permettant à des centres périphériques de se joindre à des réseaux polycentriques. Même s'ils sont moins stables, les réseaux urbains nord-américains jouent un rôle majeur dans l'économie mondiale des connaissances et sont en mesure d'affronter à la fois le noyau économique européen, qui est polycentrique, et les économies émergentes de l'Inde et de la Chine.

B. À l'échelle paneuropéenne

13. La notion d'Europe polycentrique est souvent présentée comme une alternative plus viable à la dichotomie qui existe dans le modèle cœur-périphérie. L'Europe polycentrique et sa politique de mise en œuvre de la cohésion territoriale sont déjà à l'ordre du jour de l'Union européenne et de la Conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT). Le processus d'intégration de l'Europe «qui s'élargit» est l'un des grands défis du moment. Il a donné une impulsion et un élan au développement d'institutions compétitives dans les domaines financier, commercial, culturel et éducatif, ainsi qu'à la recherche-développement et au secteur du tourisme, même si ce sont surtout des métropoles nationales de la périphérie européenne qui ont pu bénéficier de cet élan.

14. Dans les Principes directeurs pour le développement territorial durable du continent européen, énoncés par la CEMAT, on souligne la nécessité d'une structure polycentrique pour assurer la cohésion territoriale et un développement durable équilibré. On y défend la création de fonctions et de systèmes urbains, y compris des centres urbains de taille réduite et moyenne dans les régions rurales, agissant en réseaux afin d'accroître leur complémentarité. Ces réseaux devraient faciliter l'accès à l'information et à la connaissance en encourageant des interfaces nationales et régionales entre les fournisseurs d'informations et les utilisateurs potentiels, et en leur permettant de se relier à l'économie mondiale. Les objectifs du développement polycentrique supposent le renforcement du potentiel économique, l'élaboration de stratégies

adaptées aux contextes locaux et visant à surmonter les effets de la restructuration économique, la mise en place d'organes de planification et le développement de réseaux de villes.

Le développement territorial nécessite l'intégration interdisciplinaire, la coopération entre les autorités et organes politiques compétents, ainsi que la participation. Dans le cadre de la coopération transfrontière et transnationale, tant horizontale que verticale, il est recommandé, en premier lieu, d'élaborer des informations spatiales régionalisées qui soient comparables.

15. Dans la Déclaration de Ljubljana sur la dimension territoriale du développement durable (CEMAT, 2003), le développement polycentrique est considéré comme une politique pertinente qu'il convient d'améliorer afin de relever au mieux les défis majeurs du développement territorial durable du continent européen, lequel est perçu comme le territoire, «le support et le cadre indispensable de l'établissement et de l'activité de l'homme et par conséquent la base du développement durable». Le développement polycentrique doit être équilibré et les disparités doivent être réduites, en particulier grâce à une localisation territoriale plus efficace des activités, de l'infrastructure et des services afin d'améliorer leur accessibilité et donc, plus généralement, la qualité de vie dans les villes.

16. Le document d'orientation fondamental en faveur de la polycentricité au niveau de l'Union européenne est le Schéma de développement de l'espace communautaire (Commission européenne, 1999), qui pose le diagnostic d'un déséquilibre territorial de l'Europe. Celle-ci est monocentrique, son cœur de zone étant délimité par Londres, Paris, Milan, Munich et Hambourg, qui à elles seules rassemblent 40 % de la population et génèrent 50 % du PIB de l'Union européenne. Le SDEC cherche à élaborer un modèle durable et équilibré sur le plan de l'espace par le biais d'un «polycentrisme à grande échelle», en partie pour relever le seuil critique de compétitivité par rapport aux États-Unis et aux autres puissances de l'économie mondiale. La création d'espaces d'intégration économique doit ainsi être favorisée à l'extérieur du cœur de zone. La recherche d'une cohésion territoriale par le polycentrisme vise à remédier au problème des déséconomies de la surconcentration économique et démographique et de leurs effets néfastes sur les zones périphériques. La Méthode ouverte de coordination (MOC) est censée permettre d'aboutir à une telle cohésion territoriale. Un niveau supplémentaire d'intégration territoriale a été développé par le biais des programmes INTERREG, conçus pour donner à certaines régions périphériques la possibilité de s'affirmer comme nouvelles zones d'intégration économique. Celles-ci comprennent notamment la Zone de coopération de la mer du Nord, qui pourrait bien être rejointe par une «Zone de la mer d'Irlande» ainsi que par des régions d'Europe centrale et orientale.

17. À l'heure actuelle, la différenciation qualitative des aires métropolitaines reste notable au sein d'un espace européen qui s'agrandit. Si la croissance relative de l'économie et de l'investissement est spectaculaire dans les capitales des pays d'Europe centrale et orientale dont les économies croissent depuis peu, ces villes ne peuvent néanmoins pas lutter, en termes absolus, contre le cœur de zone européen. Jusqu'à présent, elles ont avant tout servi d'interface entre les économies mondiales (européennes), régionales et nationales.

18. L'avenir du concept polycentrique à l'échelle européenne, dans une société basée sur les connaissances, dépendra en grande partie du fait que les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, de même que ceux d'Europe du Sud-Est, dépensent en moyenne moins d'argent par habitant en ressources humaines et recherche-développement que la plupart des pays d'Europe occidentale et du Nord – non seulement en termes absolus, mais aussi en proportion de

leur PIB national. Dès lors, il se peut que les capitales nationales situées en périphérie de la CEE ne fassent pas jeu égal, même à long terme, avec les principales aires métropolitaines, bien que le marché les privilégie par rapport à leur arrière-pays national. À l'échelle européenne et mondiale, elles pourraient se voir contraintes de chercher des secteurs dans lesquels se spécialiser et/ou coopérer avec d'autres villes métropolitaines de la région de la CEE (à l'exception de l'Amérique du Nord) afin d'accroître leur compétitivité.

19. La polycentricité est une approche parmi d'autres pour régler le problème de l'accès inégal des citoyens aux services tout en réduisant la déséconomie des disparités spatiales. On peut envisager de nombreuses autres combinaisons de configurations spatiales de centres à différents niveaux. En ce qui concerne le continent européen, on peut dégager plusieurs scénarios de base:

a) ***Capitales nationales fortes contre périphéries.*** Ce scénario est complémentaire de la dichotomie cœur-périphérie, dans laquelle les métropoles nationales servent d'intermédiaires entre le cœur florissant et le reste du continent;

b) ***Régions (centres régionaux).*** Des centres répartis de manière uniforme servent l'ensemble du territoire et offrent un bon accès à toute la population. Le développement de grands centres autres que ceux qui existent déjà nécessiterait un appui délibéré, et la croissance des métropoles fortes serait régulée. Les régions transfrontalières apporteraient alors une nouvelle vitalité à des périphéries nationales jusqu'alors désavantagées;

c) ***Hiérarchie sans frontières de métropoles et centres régionaux.*** L'Europe se développe en tant qu'espace économique et social unique mais maintient la hiérarchie efficace des centres. Certaines périphéries moins développées et moins peuplées pourraient en conséquence continuer de souffrir d'un accès insuffisant;

d) ***Hiérarchies nationales de centres, diversifiées et adaptées à chaque pays.*** Les modèles spatiaux existants, développés au fil de l'histoire, sont intégralement respectés. Le potentiel de coopération transfrontière reste inexploité.

20. Chaque scénario a des implications différentes en termes de coûts et d'avantages, de gagnants et de perdants, de faisabilité économique et sociale ou encore de conséquences sociales et environnementales. Il convient de mener des recherches plus approfondies pour avoir une idée plus claire de ces effets. En pratique, différents scénarios peuvent être utilisés pour des régions données, en raison de l'intégration européenne. De multiples facteurs, tels que les prix de l'énergie ou la stabilité politique, influent sur la forme que prend réellement la polycentricité – et pas seulement les décisions des gouvernements. L'Europe polycentrique requiert des stratégies différenciées selon les emplacements géostratégiques. Un consensus politique est nécessaire pour parvenir à coordonner ces stratégies.

C. Au niveau national

21. Le débat sur la cohésion et, par voie de conséquence, sur le développement polycentrique menant à des politiques spatiales au niveau européen, est censé fournir un cadre aux stratégies territoriales adoptées aux niveaux national et régional. Au niveau national, des études individuelles sur le développement spatial sont nécessaires pour développer des approches nationales en matière de cohésion et de développement polycentrique. L'inertie des structures

physiques et économiques, des environnements institutionnels et des modèles comportementaux sur le plan culturel constitue un obstacle significatif au progrès de l'intégration européenne. La diversité des modes d'habitat nationaux et régionaux fait partie de l'identité régionale, comme une sorte d'héritage commun.

22. Un pays politiquement centralisé et économiquement libéral comme le Royaume-Uni rend plus difficile l'application de la polycentricité. En dehors de l'Écosse et du pays de Galles, les efforts récents en vue de décentraliser la nation n'ont donné que peu de résultats. Les pouvoirs locaux forment une mosaïque d'administrations unitaires à deux niveaux; de la même manière, les régions n'ont pas toutes la même structure ni le même pouvoir et n'exercent qu'un contrôle limité sur les revenus locaux. Au lieu d'offrir une infrastructure polycentrique permettant un développement et une redistribution équilibrés, elles restent faibles et se trouvent souvent en concurrence les unes avec les autres. Dans le même temps, le maire de Londres, élu au suffrage direct, prévoit qu'il y aura d'ici 2016 quelque 700 000 personnes de plus dans la capitale, alors que celle-ci, avec ses 7 millions d'habitants et son statut de ville mondiale, est déjà en surpoids démographique. Exacerbant la division nord-sud, le Gouvernement a réservé un demi-million de logements supplémentaires au sud-est du pays. Il faut y voir une illustration de la prévalence de la compétitivité sur la polycentricité, au détriment de l'équilibre territorial et de l'accès égal aux services et à l'infrastructure, tant dans l'ensemble du pays qu'au sein de la zone limitée à Londres et au sud-est. Dans ce cas, la concentration du pouvoir politique et le besoin perçu de concurrence mondiale sont les vecteurs de l'inégalité régionale.

23. En République tchèque, l'État monopoleur d'avant 1989 a suivi une politique spatiale dérivée de la théorie de la place centrale, avec une hiérarchie de centres et une économie de périphéries subventionnées. La piètre qualité des infrastructures de transport et de communication a donné lieu à un réseau assez régulier et dense de petits centres offrant des services et équipements de base ainsi qu'un minimum d'emplois pour leur arrière-pays. Ce système supposait un contrôle étroit de l'attribution de budgets et de lourdes subventions, au détriment des aires métropolitaines. Le virage de 1990 vers un développement global axé sur les marchés a mis au jour le potentiel jusqu'alors inexploité de la région métropolitaine de Prague, qui est devenue une porte d'entrée pour les capitaux étrangers. Les disparités interrégionales (et intrarégionales) ont commencé à se creuser au milieu des années 90, sans pour autant accroître la mobilité des personnes, du fait des problèmes de logement et de la réticence des gens à quitter leur région natale. En l'absence d'une politique régionale affirmée, les municipalités sont entrées dans une concurrence acharnée. Elles se sont vu déléguer un large éventail de droits et de responsabilités, mais sans bénéficier de l'autonomie financière adéquate. La deuxième moitié des années 90 a été le théâtre d'un changement de politique gouvernementale en faveur d'une approche régionale plus équilibrée entre marché et intervention publique. Des fonds supplémentaires ont été débloqués pour revitaliser les territoires qui posaient problème. À la fin de la décennie, un niveau régional d'autonomie locale a été créé et un système d'incitations à l'investissement introduit pour attirer les capitaux étrangers. En conséquence, l'écart entre les régions prospères et celles qui étaient moins avancées s'est stabilisé. Aujourd'hui, certains centres régionaux de taille moyenne, avec leur large gamme d'industries et d'institutions, semblent marcher sur les traces de Prague, alors que les anciennes régions industrielles (et leurs centres, comme Ostrava) stagnent. Actuellement, la politique nationale de développement spatial a fait de l'amélioration du développement polycentrique une priorité nationale. Elle vise à favoriser la cohésion territoriale et la coopération entre les régions afin de parvenir à l'équilibre en termes de compétitivité et de développement économique, social et

environnemental. À cette fin, elle fixe des priorités particulières: soutien au développement des régions faibles et structurellement pauvres; renforcement du partenariat entre les villes et les régions rurales adjacentes; développement équilibré fondé sur les traditions locales et la diversification de l'emploi dans les régions rurales; enfin, soutien à un tourisme durable et de qualité.

24. Le niveau et la nature du polycentrisme politique en Europe varient d'un pays à l'autre et au sein de chaque pays. Si les capitales nationales sont les centres primaires incontestés, il existe généralement un réseau de centres secondaires, dont certains au moins sont de nature à renforcer la compétitivité dans le contexte européen. Leur dimension et leur aspect réticulé diffèrent considérablement d'un pays à l'autre, reflétant souvent la taille du pays. L'emplacement, la taille et la position des centres secondaires dans les hiérarchies nationales ont tendance à être l'expression des configurations culturelles et sociales et des politiques gouvernementales précédentes.

25. Les efforts pour orienter les métropoles d'Europe du Sud-Est vers un réseau polycentrique paneuropéen peuvent nuire au potentiel économique et humain des parties restantes de ces pays, à moins que des investissements majeurs en matière d'infrastructure ne soient complétés, dans l'intérêt de l'Europe, par des améliorations adéquates des infrastructures en réseau à l'échelle nationale et régionale. Des pays comme l'ex-République yougoslave de Macédoine tentent de remédier à la concentration spatiale dans leur plan d'aménagement du territoire. La stratégie d'aménagement du territoire adopte le principe de polycentricité pour parvenir au développement durable et à l'intégration spatio-fonctionnelle. Les processus d'intégration spatiale nécessitent un fonctionnement interactif et synchronisé de l'infrastructure, de la production et des services publics dans l'espace et dans le temps, fondé sur les principes du développement durable. L'évolution du système urbain dans l'ex-République yougoslave de Macédoine vise à réduire la relative concentration de la population et des activités dans la partie centrale de l'État. Une partie de la stratégie consiste à améliorer la qualité de vie dans les établissements existants et à stimuler le développement de villes plus petites. Le plan a notamment pour objectif de faire en sorte que les zones et établissements ruraux se transforment en aires de production multifonctionnelles et en sites culturels. Il vise à ralentir la croissance des populations urbaines, sauf dans les petites villes et d'autres établissements humains afin d'assurer un développement polycentrique. Les systèmes de communication doivent se développer dans deux directions: des couloirs stratégiques pour relier le pays à l'extérieur et des liaisons intérieures pour satisfaire les besoins régionaux et locaux.

26. Les mêmes problèmes de déséquilibre territorial peuvent se faire jour dans les pays de l'EOCAC. Les Monographies nationales sur le secteur du logement de la CEE ainsi que les Directives relatives au logement social et les résultats des travaux du Groupe de travail sur l'administration des biens fonciers dressent le bilan d'États hypercentralisés qui ont donné leur aval à des privatisations hâtives et massives sans administrer correctement les biens fonciers ni gérer comme il se devait le logement et le secteur financier. La domination des capitales, l'accroissement de la pauvreté urbaine, le manque de ressources et, par-dessus tout, les pouvoirs inadaptés des administrations locales sont autant d'obstacles à l'aménagement du territoire et à la mise en place d'une infrastructure permettant un développement équilibré. Des partenariats public-privé sont encouragés, parallèlement à une politique spatiale nationale et à des cadres réglementaires, pour remplacer les politiques centralisées de gestion du logement et des biens fonciers et aboutir à un mode d'habitat plus décentralisé. Ils ont également pour but de limiter le

problème des établissements illégaux et d'aider les pauvres à faire un meilleur usage de leurs ressources en décourageant les investissements qu'ils pourraient souhaiter faire dans des endroits ou des biens inappropriés. Ces pays représentent un formidable défi à l'application du concept de polycentricité et à la vérification de sa viabilité dans une situation particulièrement contraignante. Il convient de mener des recherches plus approfondies sur l'impact que pourrait avoir une amélioration de la communication et des principales voies de transport sur des régions périphériques moins développées, de manière à éviter que ces dernières y perdent encore de leur influence au profit des centres.

D. Aux niveaux régional et local

27. Le risque qu'une politique polycentrique européenne crée l'illusion d'un développement équilibré à grande échelle, tout en organisant – voire exacerbant – la polarisation de façon plus localisée, peut être évité si l'on en sait davantage sur les politiques et tendances spatiales des niveaux inférieurs.

28. En plus du critère d'accès égal aux infrastructures et services publics, il est nécessaire de créer les conditions propices à une demande effective d'équipements, de services et d'installations, dans le but de renforcer l'efficacité sociétale des centres de second plan et de les aider à trouver le juste équilibre entre diverses fonctions pour devenir attractifs et viables. Un concept polycentrique peut être l'une des réponses. Il favoriserait une répartition plus harmonieuse des activités dans l'espace continental, national et régional, sans annuler les effets positifs des économies d'échelle. De nouvelles potentialités transfrontalières pourraient signifier des opportunités spéciales pour les régions frontalières anciennement périphériques de l'EOCAC et des pays du sud-est de l'Europe.

29. La mise en œuvre de réseaux polycentriques aux niveaux régional et/ou local exigera le renforcement des capacités institutionnelles, par la création de partenariats et de coalitions, dans les régions et municipalités dont les traditions culturelles et administratives sont les moins développées. Dans les États-nations hautement centralisés, cela constituera un défi supplémentaire et mettra en exergue le lien qui existe entre l'élaboration de mécanismes de gouvernance et les modèles polycentriques de développement spatial.

E. Mise en œuvre du développement polycentrique

30. Les instruments traditionnels pour orienter le développement spatial, autrement spontané, vers une configuration polycentrique appartiennent à la boîte à outils de la planification régionale. Ils combinent les «bâtons» du contrôle et de la régulation du développement aux «carottes» des subventions, incitations et autres. Parmi ces instruments, la construction d'infrastructures techniques, sociales et de transport est une part importante de l'engagement actif des pouvoirs publics dans le développement spatial. Toutefois, l'augmentation des coûts que supposent la création et la gestion d'infrastructures de services limite grandement la possibilité d'une action effective de la part de tout acteur public ou privé. L'efficacité économique s'oppose souvent à l'équité sociospatiale. Dans le cas d'infrastructures de grande qualité, des écarts apparaissent entre les coûts de fonctionnement et d'entretien et l'usage limité de ces infrastructures, en particulier dans les territoires les moins attractifs, qui se caractérisent par un déclin économique et démographique. Les instruments traditionnels «durs» de la gestion spatiale se concentrent sur l'investissement dans les infrastructures. La mise en œuvre de

politiques «dures» à ce niveau dépendra, avant tout, des ressources financières et, plus généralement, matérielles. Mais il existe également des approches «douces» pour le changement spatial.

31. Les instruments «doux» peuvent consister en une utilisation meilleure et plus efficace des ressources disponibles – sur les plans infrastructurel, organisationnel et humain. Pour atteindre leur but, il leur faut un arrière-plan institutionnel plutôt robuste et un large soutien de la communauté des parties prenantes. Contrairement à l'assistance financière, qui amène des améliorations matérielles (par exemple une nouvelle route) à relativement courte échéance, les investissements «doux» peuvent ne devenir efficaces qu'à plus long terme, tout en allégeant le fardeau des coûts de maintenance qui s'ensuivent. Seuls le développement à long terme d'institutions locales de la société civile et un environnement institutionnel favorable peuvent aboutir à une configuration spatiale plus durable. Cela peut avoir pour effet d'alourdir le handicap des économies plus faibles des périphéries du sud et de l'est de l'Europe, qui paient encore un tribut à leur passé totalitaire et souffrent d'institutions démocratiques immatures et d'une représentation commerciale insuffisante.

32. On a de plus en plus fait appel à divers types de partenariat pour combler lacunes et écarts. «Établir une coopération à la fois horizontale et verticale entre différents niveaux de gouvernement (ainsi qu'entre le gouvernement et des organes non publics) et réaliser l'intégration entre des responsabilités disparates, tel est aujourd'hui l'objectif central de la bonne gouvernance dans toute l'Europe. C'est particulièrement le cas en ce qui concerne le développement polycentrique de l'Europe» (Davoudi *et al.* 2005).

33. La planification traditionnelle, en tant qu'instrument gouvernemental pour réaliser les changements souhaitables dans les configurations spatiales, a évolué au cours des trois dernières décennies pour s'adapter au nouvel environnement économique et social. Une planification flexible et rationalisée a vu le jour dans de nombreux pays européens, en réponse à ce changement environnemental accéléré. Plutôt que d'adopter une approche globale, elle se focalise sur des projets particuliers. On a jugé important de simplifier la planification en donnant plus de place aux projets afin d'attirer les investisseurs et, par voie de conséquence, d'accroître la compétitivité dans des domaines donnés. Cela pourrait avoir des effets néfastes sur certains groupes sociaux comme sur l'écologie, dans un contexte spatio-temporel plus vaste. Comme indiqué dans les *Directives de la CEE pour la planification et la gestion d'un habitat compatible avec un développement durable* (1996), le passage d'une planification plus rigide à une planification axée sur les projets ne peut pas s'appliquer efficacement à un renforcement des capacités à long terme comme condition préalable à une gestion spatiale «douce».

34. Toute décision gouvernementale visant à une gestion active du changement spatial suppose une direction politique forte, stable et continue, une coopération à long terme et une conception partagée du développement. Elle ne peut être effective sans une vision commune de l'évolution souhaitable et la participation des principaux acteurs et intéressés à sa mise en œuvre.

Questions à aborder

- a) La polycentricité peut-elle devenir une base commune pour la région de la CEE, qui se caractérise par la diversité? La polycentricité prendra-t-elle une forme unique dans toute la région?
- b) Y a-t-il, dans votre pays et la sous-région, des exemples où le concept de polycentricité peut être appliqué afin d'éviter les disparités?
- c) Quels instruments de planification sont utilisés dans votre pays pour opérer les changements souhaitables au niveau des configurations spatiales en vue d'un développement plus équilibré en termes sociaux, économiques et spatiaux? Ces instruments sont-ils compatibles avec le développement polycentrique?
- d) Dans quelle optique le développement polycentrique devrait-il être un processus directif ou participatif? De quelle manière est-il mis en œuvre dans votre pays?
- e) Votre pays a-t-il élaboré des politiques spatiales au plan national ou régional pour identifier et promouvoir des réseaux ou des hiérarchies au niveau des centres de services? Comment le système urbain peut-il être géré dans sa globalité?

III. GOUVERNANCE**A. Gouvernance et structure d'établissement territorial**

35. Sur le plan politique, les pays centralisés comme le Royaume-Uni, la France ou la Grèce, ou encore ceux de l'ancienne Europe communiste, ont souvent été et sont encore dominés par une capitale surpuissante. Jusqu'à présent, les initiatives de planification entreprises n'ont pas été en mesure de diluer efficacement cette concentration. Très récemment, les Jeux Olympiques d'Athènes, la candidature malheureuse de Paris pour les Jeux de 2012 et l'attribution de ceux-ci à Londres ont constitué un nouveau pas vers la concentration urbaine, la surpopulation et la congestion, éloignant encore la solution d'un développement polycentrique.

36. Dans de nombreux pays, la gouvernance intermédiaire pose problème. Elle a souvent tendance à ne contrôler que des secteurs spécifiques, comme certains services de santé et d'éducation, la planification structurelle ou encore le développement économique et les transports publics régionaux. Elle fait en quelque sorte office de tampon entre les pouvoirs nationaux et locaux, ce qui l'amène parfois à exercer un «contre-pouvoir» salutaire. Le régionalisme transfrontalier et cosmopolite est mis en avant comme une alternative volontariste à un localisme parfois étroit. Excepté pour les pays européens à structure unitaire, les fonds structurels de l'UE ont permis d'aider au renforcement des régions.

37. Au niveau inférieur, les pouvoirs locaux peuvent être très limités, comme en France ou en République tchèque. S'ils ont certes l'avantage d'être proches de la population, ils sont aussi sujets au clientélisme. Les organismes de proximité et d'autres groupes bénévoles demandent à avoir leur mot à dire dans les décisions politiques, mais ils ne s'occupent que d'affaires très locales et n'auraient que peu d'influence sur les stratégies polycentriques.

38. Ces exemples montrent clairement que la polycentricité nécessiterait des structures administratives et organisationnelles différentes qui puissent favoriser le partage et la redistribution équitables des diverses ressources régionales, tout en répercutant justement les conséquences négatives de décisions spatiales qui, bien souvent, dépassent largement les décisions administratives locales. En particulier, ces structures devraient concevoir des stratégies optimales visant à répartir la coopération de manière égale et à favoriser une concurrence saine entre les villes appartenant à une structure urbaine polycentrique. Il leur faudrait établir une complémentarité en attribuant des fonctions spécifiques aux nœuds de ces réseaux urbains polycentriques afin d'exploiter au mieux les forces respectives des villes participantes. Pour finir, elles devraient avoir la charge générale de la coordination des actions régionales. Les structures administratives existantes résisteraient à un tel changement, étant donné qu'elles souhaiteraient conserver leurs pouvoirs et leur indépendance.

B. Un défi pour les gouvernements

39. Un réseau interconnecté, cohérent et harmonisé de politiques gouvernementales à tous les niveaux territoriaux est essentiel à la progression du développement polycentrique. La chose est plus difficile quand une privatisation et une déréglementation sont en cours. Cependant, les gouvernements et d'autres organes publics peuvent encore influencer la prise de décisions dans les milieux d'affaires.

40. Le polycentrisme appelle souvent la création de nouveaux organes institutionnels disposant de prérogatives en matière de prise de décisions. De tels systèmes décisionnels publics requièrent une coordination verticale puisque les États-nations sont de plus en plus conditionnés par les niveaux supranationaux et régionaux d'élaboration des politiques. Il devient essentiel de régir les aspects stratégiques des unités territoriales aux fonctions significatives (par exemple, les régions transfrontalières) qui sont dépourvues d'entité politique et administrative. Ces facteurs auront un impact sur les matrices existantes de partage des pouvoirs dans la région de la CEE.

41. Il est crucial de définir les intérêts communs des principales parties prenantes si le développement des systèmes polycentriques s'appuie sur des facteurs tels que leurs politiques d'investissement, la localisation du siège des entreprises, les institutions de recherche-développement et les équipements de grande qualité. En retour, le monde des affaires d'aujourd'hui, qui évolue dans des environnements économiques et sociaux à haut risque, attend de la politique spatiale du secteur public qu'elle soit cohérente, globale, solide, stable et transparente à tous les niveaux. Ce n'est qu'ainsi que les gouvernements pourront persuader le monde des affaires de se conformer à leurs politiques relatives aux zones commerciales sensibles. Ce processus promet d'attirer des capitaux privés dans un environnement économique et social en perpétuelle évolution.

42. Il est important que les critères de prise de décisions politiques ne se limitent pas aux cycles électoraux mais qu'ils s'étendent à des visions plus stratégiques afin de faire face à des cycles économiques toujours plus courts. La notion de durabilité est également mise à mal par le calendrier de la démocratie représentative, comme par les caprices de l'électorat et des médias. Les responsables politiques ont besoin d'une base institutionnelle formée par l'administration, la recherche et les acteurs économiques majeurs pour résister à la pression du populisme et du clientélisme. Une telle base institutionnelle a besoin du soutien des élites civiles, et notamment

de leur volonté d'échanger des idées et de construire un consensus autour d'objectifs de durabilité qui soient compatibles avec le processus démocratique.

43. Les solutions qu'il convient d'apporter au nombre croissant de problèmes sociétaux contemporains sont directement liées à la création d'un consensus et de cadres de résolution de conflits sur la base d'une négociation entre des intérêts divers. Cela aura pour effet d'intensifier la pression sur les gouvernements pour qu'ils proposent des visions ou des directives stratégiques en matière de développement territorial.

C. Un défi pour les partenariats

44. Un basculement vers un système urbain polycentrique au niveau de la CEE suppose que les gouvernements s'accordent sur une politique solide, en collaboration avec les principales parties prenantes privées, telles que les institutions financières et les grandes entreprises.

45. Les partenariats sont aujourd'hui largement acceptés et mis en avant comme un moyen de combler le fossé qui sépare, d'un côté, les besoins croissants de développement et de gestion spatiale et, de l'autre, les ressources limitées en la matière. Cela dit, le concept même de partenariat peut être interprété de différentes manières, englobant divers types de partenaires aux rôles variés. Les participants à la neuvième Conférence sur la recherche urbaine et régionale, organisée par la CEE, ont conclu qu'il était essentiel de choisir les types de partenariat en fonction des circonstances (en termes d'endroit, de moment et d'objectifs). Cela implique des positions équilibrées et un partage équitable des actifs, des risques et des avantages dans chaque cas.

46. À une époque où le secteur public est de plus en plus géré comme le privé, les partenariats et l'externalisation gagnent en importance. Les pays qui transforment la fourniture de services publics hiérarchisés et basés sur l'imposition en gouvernance entrepreneuriale fondée sur l'habilitation et la responsabilité contractuelle connaissent actuellement des changements institutionnels.

47. Des partenariats public-privé existent à tous les niveaux, y compris supranational. Sur le plan national, la taille des pays, leurs systèmes d'habitat, leur infrastructure et leurs modèles culturels et comportementaux doivent être pris en compte lors de la formulation de politiques nationales de développement spatial efficaces et réalisables qui soient de nature à favoriser la polycentricité. Il revient aux gouvernements nationaux de mettre en œuvre une culture de partenariat. Dans la quête de polycentricité à l'échelle nationale, l'élaboration de politiques et la recherche d'un consensus peuvent s'appuyer sur le lien entre institutions financières nationales et représentations commerciales.

48. Au niveau régional, les périphéries rurales et les anciennes régions industrielles en déclin méritent une attention particulière dans le cadre de l'élaboration d'approches ciblées et efficaces. Toutefois, certaines régions et leurs centres peuvent ne pas disposer d'un potentiel interne suffisant, en dépit de leur taille et de leur facilité d'accès.

49. Les partenariats locaux sont à double tranchant. D'un côté, les municipalités peuvent faire beaucoup pour mobiliser les parties prenantes et promouvoir l'économie locale en favorisant un développement endogène à partir de la base. D'un autre côté, elles ont tendance à se faire

concurrence dans leurs efforts pour attirer des fonds publics et des investissements étrangers, affaiblissant de ce fait leur position vis-à-vis des grands acteurs économiques internationaux.

50. Conjuguer les efforts de différents niveaux de gouvernement peut donner lieu à un sentiment de responsabilité commune. Dans ce cadre, le partage des ressources matérielles et humaines est de nature à compléter le partage des visions et des objectifs.

D. Un défi pour la recherche

51. Les défis qui se posent à la recherche ont trait au caractère particulièrement marqué de la géographie de la CEE, en termes d'échelle et de diversité. Les perceptions de la polycentricité varient au sein de la région et ces différences devraient faire l'objet de projets de recherche spécifiques.

52. Sur le plan fonctionnel, il est nécessaire que la recherche génère des informations utilisables et pertinentes pour l'élaboration de politiques. Cela implique une collaboration continue entre la communauté des chercheurs et celle des décideurs, collaboration qui n'est possible que si l'on reconnaît la valeur de la recherche et dès lors que celle-ci fait partie des priorités des gouvernements nationaux. Il existe également des difficultés liées à la qualité et à la disponibilité des données, en particulier pour la recherche comparative.

53. Enfin, on ne saurait trop insister sur l'importance de la dissémination des résultats de recherche. Au même titre que l'amélioration du rapport coût-efficacité pour l'organisation mandataire, la dissémination est essentielle au renforcement des capacités institutionnelles devant servir de base à la mise en œuvre. Par conséquent, les processus de dissémination devraient eux-mêmes faire l'objet de recherches actives.

Questions à aborder

- a) Quels sont les mécanismes, arrangements institutionnels et dispositions légales qui rendent possibles, dans votre pays, le développement polycentrique et la cohésion territoriale au bénéfice des populations urbaines dans leur ensemble?
- b) Comment le système de gouvernance actuel de votre pays facilite-t-il le partage et la distribution équitables des ressources?
- c) Des institutions et structures nouvelles de partage de pouvoir sont-elles nécessaires pour encourager les gouvernements à rechercher des avantages communs dans des entités territoriales plus vastes, c'est-à-dire au-delà de leur juridiction et dans un contexte transfrontalier?
- d) Comment persuader les parties prenantes de valoriser les bénéfices à long terme offerts par le développement polycentrique, de préférence à des gains à court terme, moins durables?
- e) Avez-vous des exemples de partenariats significatifs qui illustreraient leur impact sur l'équilibre du développement territorial?

- f) Quels sont les avantages et inconvénients potentiels d'un schéma de développement polycentrique? Valent-ils pour tous les niveaux: régional, national et sous-régional? En existe-t-il des exemples dans votre pays?
- g) Quel genre de recherches sur le changement spatial serait utile aux décideurs politiques et aux principaux acteurs économiques?

INVITATION À ÉTABLIR DES COMMUNICATIONS

54. Les délégations nationales, les organisations internationales, les chercheurs et les ONG sont invités à établir des communications illustrant les problèmes soulevés par la mise en œuvre des politiques et présentant des exemples de travaux de recherche récents et de leurs résultats. Les communications doivent analyser ces problèmes et répondre à certaines questions formulées dans le présent document de travail.

55. Il convient que les communications soient établies en anglais. Il est par ailleurs loisible aux auteurs de soumettre aussi une traduction en russe, en français ou en slovaque à des fins de distribution. Les communications doivent être soumises sur support électronique au secrétariat de la CEE (urbanregionalresearch@unece.org) avant le **30 avril 2006**; elles ne devront pas dépasser 2 600 mots.

Bibliographie

Étant donné qu'il existe de nombreux ouvrages traitant des questions présentées dans le présent document, les auteurs ont choisi de fournir une bibliographie sélective des principales sources utilisées, plutôt que de citer les sources individuelles.

Amin, A., Massey, D. et Thrift, N. (2003). *Decentring the Nation: A Radical Approach to Regional Inequality*. Catalyst.

Benevolo, L. (1980). *The History of Cities*. Scholar Press. Publié pour la première fois en 1975, en italien, sous le titre *Storia della Città* par Editori Laterza.

Brochie, J., Batty, M., Hall, P. et Newton, P. (1991). *Cities of the Twenty-First Century*. Longman Cheshire.

Castells, M. (1999). *The Information Age: Economy, Society and Culture*. (Vol. 1: *The Rise of the Network Society*; Vol. 2: *The Power of Identity*; Vol. 3: *End of Millennium*.) Blackwell.

Castells, M. et Hall, P. (1994). *Technopoles of the World*. Routledge.

CEMAT (2000). «Principes directeurs pour le développement territorial durable du continent européen». CEMAT (Conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire). www.coe.int

CEMAT (2003). «Déclaration de Ljubljana sur la dimension territoriale du développement durable». CEMAT (Conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire). www.coe.int

CIAM (1933). «La Charte d'Athènes». Élaborée au quatrième CIAM (Congrès international d'architecture moderne) à Athènes, en 1933; éditée et publiée par Le Corbusier en 1941.

Davila, J. (2005). «Peri-Urban Area Study» *The Hindu*, 15 février. www.hinduonnet.com

Davoudi, S., Strange, I. et Wishardt, M. (2005). «Towards European Territorial Cohesion through Institutional Collaboration: Partnerships, Polycentric Development and Institutional Cooperation». Exposé présenté au congrès de l'AESOP (Vienne, du 13 au 17 juillet).

Commission européenne (1999). *Le Schéma de développement de l'espace communautaire*. europa.eu.int/comm/regional_policy/sources/docoffic/official/reports/som_fr.htm

Eurostat (2005). «Dépense intérieure brute de R-D». epp.eurostat.cec.eu.int

Faludi, A., éd. (2005). *Territorial Cohesion* (numéro spécial). *Town Planning Review* 76 (1): 1-118.

Harris, N. (1995). «Cultural Diversity and Economic Development: Migration». In *Cities and the New Global Economy*. Conference Proceedings, Vol. 1. OCDE et Commonwealth d'Australie.

Knock, P. et Taylor, P., éd. (1995). *World Cities in a World System*. Cambridge University Press.

LeGates, R. et Stout, F., éd. (1996). *The City Reader*. Routledge.

Meijers, E., Waterhout, B. et Zonneveld, W. (2005). «Closing the Gap: Polycentric Development as a Means for Cohesion». Exposé présenté au congrès de l'AESOP (Vienne, du 13 au 17 juillet).

Ng, W., et Ryser, J., éd. (à paraître). *Making Spaces for the Creative Economy*. Isocarp Review. ISoCaRP.

Polanyi, K. (1957). *The Great Transformation: The Political and Economic Origins of Our Time*. Beacon Hill Press.

Todd, G. (1995). "Going Global in the Semi-Periphery: World Cities As Political Projects: The Case of Toronto." In P. L. Knox et P. J. Taylor, éd. (1995), *World Cities in a World System*. Cambridge University Press.

UNECE (1996). *Directives pour la planification et la gestion d'un habitat compatible avec un développement durable*. New York et Genève: Nations Unies. ECE/HBP/95.

UNECE (2001). *Stratégie pour une qualité de vie durable dans les établissements humains au XXI^e siècle*. New York et Genève: Nations Unies. ECE/HBP/120.

UNECE (2002). Neuvième Conférence sur la recherche urbaine et régionale. Actes de la Conférence. Genève: Nations Unies.

Zakkaria, F. (2003). *The Future of Liberty*. Norton. Traduction tchèque publiée par Academia Praha, 2004.
